



SCEREN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL

CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

**RECOMMANDATIONS
POUR LA PREPARATION ET L'ÉVALUATION
DE L'ÉPREUVE E4**

MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Base Nationale des Sujets d'Examens

BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Coefficient : 3

Unité : UC40

Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation

Présentation orale d'un compte rendu d'activités

Durée 35 minutes

1. Structuration du compte rendu d'activités

Un seul dossier relié de 30 pages maximum, saisi ou manuscrit doit être présenté. Le contenu portera uniquement sur *l'organisation et la mise en œuvre sur chantier* d'ouvrages neufs, réhabilités, restaurés, rénovés, etc... (cf. annexe I « domaine d'activité » du référentiel concerné).

Ce dossier sera composé de la façon suivante :

- 1 page de garde : nom du candidat, intitulé et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation,
- 1 sommaire : titres, chapitres ou parties et nombre de pages,
- 4 parties :
 - a) présentation succincte de l'entreprise,
 - b) description de dix activités professionnelles,
 - c) analyse approfondie de deux de ces dix activités professionnelles,
 - d) annexes.

↳ 1^{ère} partie : Présentation succincte de l'entreprise

2 pages maximum avec :

- statut juridique de l'entreprise,
- situation de l'entreprise dans son environnement et la nature de ses activités,
- organigramme simplifié et positionnement de l'apprenti ou du stagiaire,
- moyens humains et matériels,
- spécificité éventuelle.

↳ 2^{ème} partie : Description de dix activités professionnelles

10 pages maximum (10 x 1) avec :

- description concise des dix situations professionnelles (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant :
 - la situation de chantier,
 - l'ouvrage réalisé,
 - les matériaux utilisés,
 - les tâches effectuées,
 - les moyens humains et matériels mis en œuvre,
 - un bilan personnel de l'expérience formatrice.

La description de ces dix situations peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : situation de chantier, ouvrage réalisé, matériaux utilisés, tâches effectuées, moyens humains et matériels mis en œuvre...

↳ **3^{ème} partie : Analyse approfondie de deux des dix activités professionnelles décrites ci-dessus**

12 pages maximum (~ 2 x 6) avec :

- pour la description de chaque activité il sera indiqué :
 - les conditions de réalisation,
 - le niveau de complexité,
 - un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens de mis en œuvre retenus,
 - l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe,
 - l'implication effective du candidat au niveau de son autonomie,
 - la prévention des risques professionnels mise en œuvre,
 - un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

L'analyse de ces deux activités professionnelles peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : quantitatifs, modes opératoires, planning, répartition des tâches, moyens mis en œuvre, techniques et procédés employés, compte rendu des matériaux utilisés et des temps passés...

↳ **4^{ème} partie : Annexes relatives aux deux activités analysées**

6 pages maximum avec :

- plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantation, fiches techniques... pour justifier la description et restituer le contexte des deux activités.

2. Remise du compte rendu d'activités :

↳ **Pour les candidats concernés par l'épreuve ponctuelle :**

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre d'examen selon les conditions fixées par le règlement d'examen et suivant la date de prise en compte par le service des examens du rectoral.

↳ **Pour les candidats concernés par le contrôle en cours de formation :**

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre de formation une semaine avant l'organisation de la situation d'évaluation.

Nota : En l'absence du dossier de présentation, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée selon l'appréciation du jury

3. Évaluation de l'exposé et de l'entretien :

↳ **Le jury d'interrogation :**

Il sera composé de deux enseignant(s)/formateur(s). Un professionnel sera également convié à participer à cette évaluation.

↳ **Déroulement de l'exposé et de l'entretien :**

La présentation globale de **35 minutes** est composée en :

- **15 min** pour l'exposé du compte rendu,
- **20 min** pour l'entretien avec le jury.

Cette présentation du rapport doit permettre de vérifier :

- par l'intermédiaire de la description, de la véracité et de la qualité de chaque activité développée,
- de l'appropriation par le candidat des méthodes et techniques développées sur le chantier,
- de l'esprit de synthèse et d'analyse du candidat,
- de l'implication effective du candidat et de son autonomie à travers les différents travaux présentés.

BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
Coefficient : 3
Unité : LCA0

Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation

Présentation orale d'un compte rendu d'activités

Durée 35 minutes

1. Evaluation du compte rendu d'activités

↳ Évaluation du compte rendu écrit : 40 pts (1)

Candidat : nom et prénom		N° d'inscription	
Centre de formation :			
Compte rendu (contenu, structures et mise en forme)		Nb points	
Page de garde : nom prénom, examen, épreuve, ...		1	
Présentation de l'entreprise		4	
Description concise des dix situations professionnelles (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant :			
<ul style="list-style-type: none"> - la situation de chantier, - l'ouvrage réalisé, - les matériaux utilisés, - les tâches effectuées, - les moyens humains et matériels mis en œuvre, - les difficultés rencontrées, - un bilan personnel de l'expérience formatrice. 		10	
Analyse approfondie de dix activités professionnelles décrites ci-dessus avec :			
<ul style="list-style-type: none"> - les conditions de réalisation, - le niveau de complexité, - un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus, - l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe, - la prévention des risques professionnels mise en œuvre, - un bilan quantitatif et qualitatif du chantier. 		15	
Annexes : choix cohérent avec l'activité développée		3	
Présentation, mise en forme des documents, recherche esthétique de l'ensemble		3	
Correction de l'expression écrite : structure, syntaxe et orthographe		4	
Sous-total (1)			40 pts

↳ Évaluation de l'exposé et de l'entretien : 60 pts (2)

Exposé : 15 min – Entretien : 20 min					Nb points	
Repère	Critères d'Évaluation	Évaluation commune aux 2 parties	Évaluation de l'exposé (a)	Évaluation de l'interrogation (b)	Évaluation du candidat (a)	Évaluation du candidat (b)
A	Présentation personnelle du candidat.		1			
B	Comportement et communication.	(4)	2			
C	Structure et clarté de l'exposé.		2			
D	Qualité de la prestation orale.			2		
E	Utilisation judicieuse du compte rendu.	(4)	2		2	
F	Description concise des dix situations professionnelles.		4			
	Analyse approfondie de deux des dix activités professionnelles :					
	- justification du choix des activités (présenter l'intérêt de l'activité, le niveau de complexité, le niveau de d'autonomie),					
	- mise en situation précise (décrire le contexte d'intervention),					
	- présentation des activités professionnelles (indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques qui ont été pris en compte),					
G	- justification des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus (expliquer les choix et la méthodologie retenue), - organisation et gestion d'un travail d'une petite équipe (expliquer les actions d'animation qui ont été conduites), - respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail (indiquer les dispositifs mis en place, préciser les règles à respecter).	(15)	7		8	
H	Pertinence des réponses aux questions posées, qualité de l'argumentation.			12		
I	Qualité de l'analyse technique (résolution de problème, vocabulaire employé...).	(12)	5		7	
J	Utilisation judicieuse du tableau et/ou du projecteur et/ou vidéo-projecteur et/ou photographie...	(4)	2		2	
Sous-totaux			25		35	
Sous-total (2)			60 pts			

Nota : Les documents d'évaluation et les comptes rendus des candidats seront tenus à la disposition du jury de délibération et l'autorité rectorale pour la session considérée et les suivantes.

IMPORTANT : Noter ci-dessous les thèmes abordés et les principales questions posées au candidat.

Thèmes :

Réseau SCEREN

Principales questions :

--

2. Synthèse de l'évaluation du compte rendu d'activités

Nom, qualité et signature des membres du jury :

Date :

--	--

Appréciation générale

Evaluation du compte rendu écrit - Sous-total (1)		40 pts
Evaluation de l'exposé et de l'entretien - Sous-total (2)		60 pts
Note globale proposée au jury de l'examen (1 + 2) (sur 20, en points entiers ou demi-points)	/100	/20